

Edouard BOUIN : « Le rapporteur pour ce forum terre -mer est Patrick DESGUE, je lui cède la parole. »

Patrick DESGUE : « Merci, bonjour à tous, donc je me présente, je suis Patrick Desgué, je suis guide dans la baie du Mont-Saint-Michel et président d'une association qui s'appelle PRO BAIE, qui est une association qui regroupe les professionnels du tourisme. Je vais témoigner du forum sur le lien terre - mer en gardant mes notes. D'abord ce que j'avais envie de dire, c'est que c'est un forum qui s'est plutôt bien passé contrairement à d'autres ou il y a eu des moments un peu difficiles. Au niveau des participants, on a trouvé beaucoup de professionnels, donc des agriculteurs, des professionnels de la mer comme les conchyliculteurs, aussi des techniciens - c'est l'un des forums où il y a eu le plus de techniciens, notamment des techniciens qui venaient des SAGE et aussi la Chambre d'agriculture - beaucoup d'associations environnementales et également de façon un peu plus ponctuelle, des chasseurs et des pêcheurs. Alors, moi qui représente les professionnels du tourisme, je regrette que ceux là n'aient pas été plus présents, d'ailleurs c'est vrai dans la quasi-totalité des forums, il y avait très peu de professionnels du tourisme. Alors au niveau, des trois sous-enjeux qui ont été définis :

- Il y avait un premier sous enjeu lié à l'activité touristique qui était « la diffusion des touristes vers l'intérieur des terres »
- Un deuxième enjeu qui était « les marais périphériques »
- Et un troisième enjeu qui était « la qualité de l'eau », sachant que marais périphériques et qualité de l'eau, il y avait des choses qui se chevauchaient un peu.

Alors on va commencer dans l'ordre, par la diffusion de l'activité touristique vers l'intérieur des terres. J'ai trouvé que l'on avait plus travaillé sur la qualité que sur une vraie réflexion, aller emmener les touristes vers l'intérieur des terres, peut-être parce que c'était d'abord un préalable, il fallait peut-être travailler là dessus avant de penser à faire aller les gens vers l'intérieur des terres. On a quand même défini un enjeu général qui était de faire de la Baie - donc à la fois le littoral et l'arrière-pays, de Granville à Cancale, une destination touristique en tant que telle. C'est vrai que depuis quelques années, on vient faire du tourisme dans la Baie, ce n'était pas le cas il y a 15 ans, mais le territoire n'est pas forcément très bien défini. Donc les idées que se sont dégagées de la réflexion autour du tourisme, c'était d'abord **d'organiser et de mettre en cohérence l'activité touristique**. C'est vrai que ça paraît quelque chose d'assez anarchique alors à la fois organiser, se mettre en cohérence au niveau de l'offre, de l'accueil, de la promotion - on a sur la Baie, je crois à peu près une douzaine d'offices de tourisme, chacun tire leur propre brochure, on a deux CDT- on a pas de communication globale sur la baie du Mont-Saint-Michel, c'est d'ailleurs l'un des objectifs que défend l'Association à laquelle j'appartiens. Le souci aussi est de ne pas faire n'importe quel type de tourisme. Le premier point qui nous a paru important c'était **le respect de la population et de l'environnement**. Le premier ambassadeur du tourisme, c'est la population, le premier celui qui va vendre le mieux sa région, c'est les gens qui y habitent, ça va de pair avec un développement de qualité, du tourisme de qualité, on rejoint l'idée de l'écotourisme que l'on a vu dans le forum sur les activités sur le domaine maritime. Un aménagement du territoire qui aille en relation avec cela, on a beaucoup parlé des aires d'accueil notamment pour les camping-cars, c'est quelque chose qui arrive assez régulièrement, et puis un autre point développé, c'est privilégier le tourisme des 4 saisons, ceux qui font l'activité touristique, en janvier/février, c'est vraiment le creux, c'est vraiment une époque où il y a très peu de monde. Alors la question que j'avais envie de poser, elle est là, c'est **aller vers un développement touristique à la fois durable et solidaire**, comment répondre à cette question et à l'échelle des bassins versants, donc on va en débattre tout à l'heure.

Le deuxième thème, c'était les marais périphériques, sachant que les gens qui ont participé à ces discussions sur les marais périphériques sont partis avec un parti pris en quelque sorte, qui était à la fois de **respecter et de valoriser le marais périphérique en tant que milieu naturel**. Pour en arriver là, il y avait des objectifs par rapport au maintien de l'activité agricole qui paraissaient importants pour ceux qui ont participé à ce forum : de l'adapter au milieu naturel et au niveau de l'eau, et un thème qui a été évoqué sous différentes formes c'était replanter les arbres, et notamment il y avait le développement d'une filière bois énergie. On sait que le problème de l'énergie est un problème qui va arriver assez vite maintenant, il faudra réfléchir à de nouvelles sources d'énergie, et puis toujours par rapport à la gestion de ces marais, un objectif par rapport à la gestion de l'eau, à la fois **améliorer la qualité de l'eau et en même temps favoriser la rétention de l'eau**, ce sont les points qui ont été présentés dans la thématique marais périphériques. Il y avait un élément que j'ai voulu mettre par rapport à la gestion du marais, c'était l'évocation de la possibilité de développer des activités touristiques dans et autour du marais. Les sujets qui avaient été présentés, c'étaient les vélo-routes et les sentiers de découverte et d'interprétation.

Pour terminer et juste pour lancer la dernière question, je vais reprendre une phrase que j'ai retrouvée dans un vieux dictionnaire qui nous présente les marais de la façon suivante : « *les marais en favorisant la croissance des joncs, des graminées et des plantes inutiles enlèvent à la culture de vastes étendues de terre et répandent l'infection et les maladies aux environs* » (phrase du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle). Donc ça va nous lancer la deuxième question : **les zones humides en Baie, un intérêt ou un préjudice ?** Et puis le dernier thème donc, la qualité de l'eau, on a là quelque chose d'important, l'eau c'est important pour la population, c'est important pour un certain nombre d'activités économiques, la conchyliculture, l'agriculture, le tourisme aussi, la qualité des eaux de baignade est importante. C'est un débat qui s'est bien passé, c'est là où étaient présents les techniciens, en tout cas, c'est comme ça que je l'ai perçu, avec un sentiment personnel, quand j'ai préparé cette intervention, j'ai eu le sentiment qu'il y avait une structuration au niveau de l'eau qui était importante avec beaucoup d'organismes qui existaient, je ne sais pas si elle est bonne, mais il y a beaucoup d'organismes qui existent à ce niveau là et ça permis d'avoir un débat intéressant, sachant qu'au niveau de l'eau, deux questions se posaient, quelle eau ? Quelle qualité ? Les points qui paraissaient important à développer, c'était d'abord d'**améliorer les connaissances et assurer le suivi** sachant que la qualité de l'eau a des incidences sur l'agriculture, au niveau de deux aspects qui ont été présentés, il y en a peut-être d'autres, l'organisation foncière, et l'utilisation de produits phytosanitaires. L'objectif étant de faire évoluer les pratiques agricoles de manière à préserver la ressource en eau. Et enfin, toujours au niveau de l'eau, un point très important : **maîtriser, contrôler les rejets à la fois des professionnels et domestiques**. Voilà et puis un petit point sur les usagers, on en a parlé, les agriculteurs, la population, les conchyliculteurs sont des usagers, des gens qui vont utiliser l'eau, la ressource n'est pas infinie, il faut y faire attention et la question qui se posait était la répartition des ressources en eau, comment répartir cette ressource et puis comment éviter le gaspillage ? C'était simplement sensibiliser les citoyens à la ressource en eau, la notion d'économie, et pourquoi pas aussi trouver d'autres modes d'approvisionnements que tout simplement pomper sur la nappe phréatique, je résume les débats qui ont eu lieu sur cette thématique et donc la question que je vais poser : **quelle ressource en eau et pour quel(s) usage(s) ?** Voilà, on peut laisser la place au débat, j'espère avoir été assez fidèle à ce qui a été dit. »

Edouard BOUIN : « Merci Patrick, la parole est à vous. Vous êtes moins prolixes que tout à l'heure ».

Alain RADUREAU : « Juste un petit complément à ce que tu viens très bien de dire, dans la qualité de l'eau, beaucoup de débats ont tourné autour de la dégradation, mais il y a surtout quelque chose qui me semble très intéressant dans les propositions : on s'est dit que l'on a un cadre réglementaire très dense, très large - on a la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) qui nous fixe des objectifs très précis - et il est apparu que ce qui serait peut-être intéressant dans le cadre de cette opération de GIZC, c'est que l'on apporte en partie aux professionnels, qui par leurs activités peuvent dégrader l'eau mais aussi les individus - nous la dégradons tous les jours dans notre salle de bain et nos engins de lavage - une information mais aussi éventuellement une aide technique, une aide en formation etc. Il nous semble que ça fait partie des choses qui pourraient être faites dans le cadre de cette opération de GIZC et qui pourraient permettre d'aller un petit tout petit peu plus vite dans le sens de l'amélioration de la qualité. »

Jean-Claude LEFEUVRE : « Je voudrais revenir sur les échanges entre les systèmes entre terre et mer parce que, on est au cœur du vrai problème, qui est celui de la création d'un pays de la Baie avec la possibilité de se concerter et de partager. C'est un élément qui me paraît un élément clé. Je voudrais vous donner quelques éléments pour que du côté des échanges, on puisse voir toute l'importance. Les échanges terre - mer démarrent en Baie avec les marais salés, qui sont aussi une partie terrestre, se sont des zones humides. Je voudrais dire d'ailleurs que le débat sur les zones humides, intérêt ou préjudice ne peut plus avoir lieu puisqu'il y a un programme national des zones humides. La France s'est engagée par la loi à protéger l'ensemble de ces zones humides après en avoir dégradées plus de 50% dans les 50 dernières années donc il n'est même plus question de considérer que ça peut être un préjudice puisque le fonctionnement, les intérêts et services rendus par les zones humides apparaissent largement prioritaires par rapport à toutes les autres possibilités de mises en pratique. Celui-là on peut donc le laisser un peu de côté. Je vais prendre un exemple d'échange mer-terre et terre-mer. Déjà terre-mer en Baie, vous avez parlé des moutons de pré-salé, vous n'avez pas parlé des marais salés naturels. Les marais salés naturels, c'est plus de 20 tonnes de matière sèche/ha/an de matière organique qui vont participer au fonctionnement de la Baie et sans lesquelles vous n'auriez peut-être pas les 10 ou 12 000 tonnes de moules ou les huîtres en Baie. Donc de ce côté là, il faut aussi prendre conscience que des choses qui paraissent inutiles parce qu'elles ne sont pas utilisées par les moutons peuvent jouer un rôle essentiel pour d'autres. Je vous rappelle qu'il a été démontré que les juvéniles de bar de première année se nourrissent essentiellement sur ces marais salés à marée haute, ils n'ont quelque fois que 10 ou 20 minutes pour venir chercher une petite crevette, l'orchestia, qui leur permet de se nourrir, mais qui explique 90% de leur croissance annuelle pendant la première année.

La deuxième année, ils vont plus loin, y compris sur les moulières d'ailleurs, se goberger avec des juvéniles de moules, se ne sont plus déjà des poissons, mais pour la première année, c'est essentiel. Donc vous voyez déjà qu'il y a des types d'échange qu'il faut prendre en compte puisque si on voulait faire du mouton de pré-salé on aurait intérêt à étendre partout mais je vous rappelle qu'un marais salé pâturé c'est simplement entre 3 et 5 tonnes de matière sèche/ha/an, il n'y a plus le petit crustacé dont je parlais tout à l'heure, ça veut dire qu'en terme d'enrichissement des vasières, en terme de fabrication de diatomées qui sont utilisées par les moules et les huîtres, on tombe dans quelque chose de pas possible, il y a donc un équilibre déjà à trouver entre milieu naturel et effectivement les surfaces qui sont dédiées à l'élevage des moutons. Alors voilà un premier type d'échange. Deuxième type d'échange : Il se trouve que nos marais salés sont en train actuellement d'être envahis par ce que j'ai entendu appeler l'herbe et en particulier le chiendent, le chiendent maritime qui était localisé en bordure de la digue et qui maintenant s'étend un peu partout. Nous en tant que scientifique, on sait pourquoi il s'étend, il s'étend à cause de l'arrivée de nitrates provenant justement des bassins versants et on a la preuve que c'est bien ces nitrates qui permettent à ce chiendent de fabriquer des molécules spécifiques qui lui permettent de résister au sel et donc de progresser vers le milieu marin. Mais le problème, c'est qu'en progressant vers le milieu marin, il aide de plus en plus à la sédimentation, c'est à dire qu'il crée son propre milieu d'installation, c'est-à-dire que l'on est en train de se lancer vers quelque chose qui peut devenir pérenne et vous voyez tout de suite les difficultés que l'on a, quant on sait que là, cette plante en question ne fournit plus de la matière organique comme l'obione du marais moyen mais fournit surtout de la lignine, c'est à dire qu'elle a du mal à se décomposer, c'est à dire qu'elle ne peut pas donner la même qualité de matière organique vers le milieu marin. Voilà, si vous voulez, quelques uns des éléments qui sont à prendre en compte dans le futur de la Baie mais si vous voulez des échanges mer-terre, vous avez en baie du Mont-Saint-Michel, quelque chose d'assez exceptionnel, c'est la capture du saumon. Le saumon reste en Baie et je vous rappelle qu'il y a 7 ou 8 ans, quand le CSP a fait une analyse pendant 1 mois et demi d'observation sur un tout petit espace de la Baie, il a pu contrôler la prise de 418 saumons en Baie à l'aide de tout engin confondu, de la bichette au dragnet, du carlet au filet 3 mailles. De ce côté là, il faut aussi être clair, je vous rappelle que dans le Loir, qui est maintenant l'affluent de la Sélune qui a été protégé pour essayer de protéger le saumon dans les rivières de la Baie, il ne monte pas 400 géniteurs par an, donc relativisez bien les choses, je vous rappelle que si l'on parlait des us et coutumes mais aussi des règlements, je vous rappelle que cette année, en Manche il a été prévu l'autorisation de prélever 1 saumon par jour et par personne avec tout engin confondu. Voilà, vous voyez très bien que si on veut développer le tourisme dans l'arrière-pays - je rappelle que les hôtels de Ducey et une partie des commerces de Saint-Hilaire-du-Harcouet fonctionnent en partie sur le fait qu'il y a des pêcheurs de saumon qui viennent aussi bien d'Allemagne ou autre dans le secteur - donc la liaison entre la mer et la terre est quelque chose aussi d'important. Alors, c'est tout ça qu'il faut prendre en compte, quant on veut effectivement aborder ce problème des échanges terre-mer, c'est dans les deux sens qu'il faut d'ailleurs le prendre et c'est pour cela que je parlais de cohésion, de cohérence, de partage. Alain Radureau l'a très bien dit, il y a des limites à un certain nombre d'activités, on est en train de les atteindre, faisons très attention parce qu'en dépassant certaines limites pour une activité, ce sont peut-être beaucoup d'autres activités que l'on met en cause. Ce problème de nitrates est finalement le développement de quelque chose qui peut nuire à la production de la Baie ce qui vous montre bien que la cohérence se fait aussi entre la terre et la mer et que tant que l'on aura pas pris en compte la restructuration des bassins versants - c'est en train de ce faire sur le Beuvron, il y a une tentative de Beuvron propre, tentative - on a oublié qu'un seul talus à la limite de la pente et des zones humides est capable d'écarter jusqu'à 75% des nitrates qui viennent de la partie agricole. A partir du moment où on aura compris cela, on pourra faire de la restauration aussi de ce que l'on aura dégradé jusqu'à présent. Voilà, c'est quelques uns des éléments que je voulais lancer dans le débat. »

Edouard BOUIN : « Alors, si vous me le permettez, deux petits points, pour rebondir sur l'intervention de Jean-Claude LEFEUVRE, sur le lien entre l'environnement et l'économie. Il a évoqué le saumon, et j'ai en mémoire une étude que le CSP avait fait sur la rivière l'Elorn à l'autre bout de la Bretagne, en 1996 - rivière comme les rivières de l'Avranchin réputées sur le plan touristique - et l'étude a montré que chaque pêcheur de saumon qui passait sur la rivière dépensait en moyenne 16 000 francs. Je viens de réaliser une étude sur le tourisme des salmonidés : actuellement un pêcheur français quitte le territoire pour pêcher en Irlande, en Ecosse ou ailleurs et c'est 35 000 francs de dépenses par touristes qui par partent à l'extérieur. »

René DUTEIL, SAUTRAPEC : « Je ne voudrais pas déclencher de polémique mais sur le saumon mais il y a quelque chose qui me choque complètement : pour annoncer une prise de plus de 400 saumons en baie du Mont-Saint-Michel, je peux vous affirmer que c'est inexact. De toute façon, les gens du CSP n'ont rien à faire à surveiller la baie du Mont-Saint-Michel, ils ne sont pas crédibles pour ça et en plus ils inventent. Je m'arrête là, car j'aurai beaucoup de chose à dire et l'affaire n'est pas finie, elle ne fait que commencer. »

Joël URPEANT : « Ce qui est intéressant, c'est de voir deux personnes se battre sur des chiffres issues d'observations qui semblent crédibles dès le départ. J'ai entendu que c'est suite aux observations faites qu'on allait autoriser 1 saumon/jour/pêcheur si j'ai bien compris. Alors quand j'entends cela, ça me fait bondir, quand on sait la raréfaction de ce poisson, que du jour au lendemain, suite à des expertises encourageantes, on en profite et on encourage les gens à prélever. J'avoue que moi, je ne comprends rien du tout. »

Patrick FRENEL : « Sans rentrer dans ce débat de chiffres que je ne connais pas, je voudrais illustrer le propos de la solidarité économique amont-aval avec l'image du saumon. Il se trouve que le SAGE de la Sélune, auquel les agences de l'eau Loire Bretagne et Seine-Normandie ont participé, a eu un débat central qui était l'effacement ou non du barrage de la « Roche qui Boit ». Il y a eu différentes considérations dans cet effacement, une des considérations était de faciliter la remontée du saumon, donc avec derrière des enjeux économiques d'EDF, par rapport aux barques et aux restaurants qui vont flotter sur la remontée du barrage, donc une activité économique. Je me rappelle d'un débat assez surréaliste, on a même eu dans une soirée, quelqu'un qui a dit mais vous n'y pensez pas, on va effacer ce barrage, mon activité commerciale, alors est-ce que c'était une boulangerie ou une charcuterie. Elle porte le nom du barrage de la « Roche qui Boit ». Ça allait très loin cette histoire, c'est vraiment un ancrage économique majeur autour de ce barrage. Imaginons qu'on efface ce barrage au nom de la remontée du saumon, si dans le même temps, sans rentrer dans le débat que l'on vient d'avoir, il s'avère qu'à l'aval en mer, d'après les chiffres de Monsieur Lefevre, on capture tous les saumons, je dis il y a un truc qui ne va pas. A un moment donné, j'en reviens à la discussion que l'on a eu tout à l'heure, il faudra bien être en capacité globalement d'apprécier les équilibres économiques des décisions que l'on va prendre isolément, sinon on marche sur la tête. Donc je reviens sur la proposition que j'avais fait tout à l'heure, et là on tient une illustration parfaite, un moment donné il faudra prendre un peu de recul par rapport à des activités isolées et être en capacité de les mettre en perspective du respect de l'une par rapport à l'autre, de la cohérence de l'une par rapport à l'autre, sinon, on va arriver à couler le navire. »

Jean-Claude LEFEUVRE : « Juste pour illustrer ce que vous venez de dire, je signale quand même que les deux barrages en question mettent sous l'eau 34 kms de frayères sur une rivière qui fait 63 kms de long, voilà ça vous donne quelques chiffres. L'un des barrages a été créé 1919, l'autre en 1932, ils sont obsolètes l'un comme l'autre. On peut les remplacer, ils fournissent de l'électricité pour à peu près 15 000 personnes dans l'année, par 5 éoliennes. Donc en ce qui concerne les barrages, une partie des maires ont pu visiter ce qui a été fait sur le Légué et en particulier montrer que l'effacement d'un barrage n'est pas contreproductif sur le plan touristique puisqu'il y a eu une vallée qui a été restaurée après la destruction du barrage et qui fonctionne très bien du point de vue touristique et ce qui veut dire que lorsque l'on veut se donner la peine, un certain nombre de réflexions, on peut entrer dans l'action et avoir quelque chose d'intéressant. »

Edouard BOUIN : « On peut avoir tous les avis autour d'un sujet, ce qui est tout à fait important est aussi d'aller voir ce qui se fait ailleurs. Parce que parfois on est sur notre territoire, on est enfermé dans nos pré-carrés et parfois aller voir des sujets qui parfois nous dérangent, mais aller voir comment ça s'est passé ailleurs et comment on a essayé de régler les problèmes, ça nous permet de temps en temps de relativiser les choses et de voir une fenêtre qui s'ouvre sur des choses qui nous étaient imperceptiblement invisibles. »

René DUTEIL : « Pêcheurs amateurs que nous sommes, nous sommes bien conscients. On est bien d'accord que les barrages empêchent la remontée des saumons donc empêchent la reproduction, ça tout le monde le sait. Je suis d'accord là avec Monsieur Lefevre. Par contre, il faut dire une chose, c'est que la pêche au saumon en Baie, elle existe depuis la nuit des temps, c'est à dire qu'il y avait des professionnels en 1950 - plus de 50 dans la Baie, tout le monde pêchait au filet à cette époque - et il y avait des saumons pour tout le monde. Disons que la politique a changé, on veut empêcher la pêche à pied dans la Baie, pourquoi ? Parce qu'avant tout c'est la rentabilité pour les restaurants, pour les hôtels, on ne parle que de ça, mais on ne fait pas assez attention aux gens qui vivent dans la Baie. Comme je le disais tout à l'heure, on écoute les scientifiques, c'est une bonne chose mais on n'écoute pas assez les gens du pays. »

Claude SAGRERA : « Alors si vous voulez que je vous parle des éoliennes, si vous voulez transformer le paysage de la Baie par des éoliennes, vous arriverez peut-être à déplacer la Bretagne par rapport à la Normandie dans ces cas là, mais moi je peux vous dire que c'est quelque chose que l'on est en train de vous bourrez dans le crane, de vous dire, c'est propre, c'est beau tout ce que l'on veut. Pour monter une éolienne de 240m de haut, il faut savoir qu'en dessous, on a une piscine de la grandeur de 25m sur 50m, 4m de profondeur de béton, si vous appelez ça de l'écolo, c'est pas mal, en plus de ça, l'éolien, il faut savoir que ça rapporte : pas grand-chose. Une usine nucléaire produit 5 fois plus que l'éolien. Pour une usine, il faudrait pratiquement une éolienne tous les 20m sur les côtes pour valoir une usine qui existe actuellement en fonction. Ce que vous appelez propre c'est ce que vous ne voyez pas, il faut savoir que sur les ailes, on met des produits pour l'antigivrage, il faut savoir aussi que sur l'éolien, vous avez des fréquences tout à fait différentes, vous avez des basses fréquences, des moyennes et hautes fréquences. On reçoit tout simplement, c'est ce que l'on perçoit et on perçoit de 350 à 800 hertz, le reste on ne l'a pas mais on le subit. Les animaux c'est pareil. Il y a des animaux plus hauts que nous qui le subissent aussi, je ne pense pas que ce serait bien de remplacer le barrage par l'éolien, il faut mieux laisser le barrage couler et quelque chose pour la remontée du saumon. »

Edouard BOUIN : « On va revenir sur le débat qui nous intéresse. Je crois que par rapport à l'éolien, les chiffres que vous annoncez, il serait bon que dans un autre temps on ait une discussion. »

Marcel JACQUOT, Manche nature : « Le débat est un peu pauvre je trouve dans l'ensemble. C'est une bagarre de clocher, moi j'aimerais que - l'on soit contre l'éolien ou le nucléaire, chacun à ses raisons - le débat n'est pas là, que ce soit les lignes électriques que l'on va construire de Flamanville au Maine et Loire, ou qu'on fasse une ligne électrique de Vezin vers Avranches pour alimenter plus, on arrive dans les cônes de visibilité par rapport au Mont Saint-Michel, l'un comme l'autre, dans le cadre de la Baie, je trouve que ce n'est pas bien. Mais je voulais revenir sur les marais périphériques. On a parlé des zones humides tout à l'heure, ces zones humides, il est vrai qu'on en a énormément remblayées, les tourbières aussi, on élimine les tourbières au fur et à mesure du temps, on élimine complètement une biodiversité, et la biodiversité c'est aussi notre environnement. Je trouve que garder des sites, les préserver, les mettre en valeur, ça a une importance très importante parce que c'est aussi du bois, c'est aussi une énergie derrière et je pense que là aussi, il faut reprendre le débat. Il est intéressant de garder ces zones humides, de les préserver et de les mettre en valeur. »

Marcel LE MOAL, conchyliculteur : « On a parlé tout à l'heure des barrages, il ne faut pas oublier que les barrages, ils ne sont pas curés, il y a des sédiments. Il faut faire les analyses mais en fin de compte sur les barrages qui sont vieux, les analyses ne sont pas bonnes aussi bien en pesticides, herbicides et métaux lourds et donc les analyses sont inquiétantes. Si ces sédiments sont remis vers le milieu marin, il ne faut pas l'oublier. Deuxième point, on parle de l'activité touristique et de la diffusion vers l'intérieur des terres mais j'ai l'impression que l'on occulte aussi cette mono-activité qui se fait de plus en plus jour sur l'ensemble de la Bretagne. Cette mono-activité touristique, on voit que sur certains secteurs, il y a jusqu'à 75 % de résidences secondaires, par exemple à Pleumeur Bodou. C'est inquiétant parce qu'après, ces gens qui viennent habiter pendant un laps de temps très court, demandent des services qui coûtent de plus en plus chers, des routes, de l'électricité, de l'eau qui coûtent à la collectivité donc aux autochtones qui paient tous ces frais, puisque c'est un équipement qui est payé sur l'ensemble de l'année et pas simplement sur deux mois. Donc ça aussi il faut y songer et c'est considéré comme des havres de paix où il est agréable de s'y installer mais cette néo-ruralité et les revendications en termes de confort de vie, de qualité de vie, de beauté de paysages, déterminent un seuil de tolérance des autochtones et d'une zone géographique par rapport à l'implantation d'activité et d'habitats. Ainsi tous les jours la presse se fait l'écho des conflits ouverts entre les collectivités, les particuliers regroupés en association, en comité de défense ou même des professionnels comme les agriculteurs, les pêcheurs, les conchyliculteurs qui souhaitent simplement qu'on les laisse exercer leur activité, mais là on est sorti du sujet. »

Maurice JANNIN : « Tout à fait d'accord avec ce qui vient d'être dit, c'est le gros problème des maires du littoral aujourd'hui. Aujourd'hui comme le marché répond à une offre et une demande. Il y a énormément de gens aujourd'hui qui ont envie d'habiter au bord de la mer, ne serait-ce que pour avoir leur petite résidence secondaire d'abord et ensuite y venir passer leur retraite si bien qu'il y a effectivement une pression immobilière énorme sur nos territoires qui ne nous permet pas - sauf à se doter d'outils qui sont parfois difficile à digérer pour les propriétaires, c'est à dire les ZAD qui permettent le droit de préemption de la commune au prix des domaines, loin d'être le prix du marché - c'est le seul outil dont les maires disposent aujourd'hui pour pouvoir maîtriser le développement de leur commune.

Et c'est vrai que le développement du tourisme vers l'intérieur des bassins versants, ce serait relativement simple à organiser. Il existe dans nos deux départements, des fédérations d'offices de tourisme. Il est vrai que nos OT, la plupart du temps, résident sur la côte parce que le littoral effectivement attire plus de touristes, or ces touristes là, je suis certain, sont prêts à accepter moyennant une logistique de la part des professionnels - des chambres d'hôte, des gîtes, restaurants et autres - sont prêts à accepter des circuits qui leur permettent de visiter l'intérieur des bassins versants, ce qui permettrait de soulager aussi durablement notre littoral. Se sont des choses qu'il faut réfléchir, mais c'est vrai que la pression du littoral est un énorme problème qui est difficilement réalisable, maîtrisable aujourd'hui sauf à utiliser des moyens qui sont parfois difficiles à digérer pour certains. »

Edouard BOUIN : « Ce que vous venez de dire, qui reste quasiment révolutionnaire, ça vaut pour le tourisme et les autres secteurs économiques. C'est que, jusqu'à maintenant, le marketing qui nous gouverne nous dit : on regarde la demande et on met l'offre face à la demande. Vous êtes en train de dire que, ici, globalement, il faudrait d'abord regarder quelle offre vous voulez mettre, dans quelle offre vous voulez vivre et que la demande s'adapte à votre offre ? »

Maurice JANNIN : « C'est pas évident parce qu'il est clair que l'on a des professionnels, il y a une activité touristique qui permet effectivement de développer des emplois pour développer des activités mais parallèlement, et c'est ce qui est le plus grave, c'est effectivement que la plupart de nos patrimoines immobiliers comme les terrains sont achetés pour n'être occupés qu'un mois ou deux dans l'année, et effectivement on arrive au problème que Marcel évoquait tout à l'heure. Effectivement, on a du mal à maîtriser nos territoires mais on va les défigurer parce qu'on va occuper de plus en plus de terrains qui finalement ne vont être occupés que très partiellement dans l'année. Ce sont des sujets sur lesquels je voudrais que l'on arrive à faire des propositions importantes et aider les municipalités dans ce domaine parce que bien souvent elles ont du mal à utiliser les outils difficile. La loi littoral, heureusement que nous l'avons, elle nous permet de limiter des tas de problèmes. »

Patrick FRENEL : « Pour illustrer le propos de Monsieur Jannin, j'aimerais revenir au problème de l'eau que l'on a évoqué, en prenant un autre exemple, c'est celui de la Vendée que j'ai en tête où effectivement le schéma que vous décrivez conduit à une aberration en matière d'eau parce qu'aux mois de juillet-août, vous avez des pointes d'occupation du littoral. On a tous vu dans la presse que l'île d'Yeu était cet été pratiquement à sec et que l'on a pratiquement fait venir des bateaux avec des tankers pour mettre de l'eau à l'île d'Yeu (c'était belle île excusez-moi). Quant on a dit cela, qu'est-ce qui se passe ? Si on veut essayer de surpasser, si on se laisse embarquer dans un schéma d'aménagement, c'est tout le lien de conséquences d'infrastructures qu'il y a derrière. L'illustration, c'est que sur le littoral vendéen, on arrive à mobiliser pour juillet-août à travers ce que l'on appelle des interconnexions de réseau, la mobilisation d'eau. Une des hypothèses, c'est d'aller chercher à 100 kms dans la Loire, un fydeur qui va emmener de l'eau qui va se perdre l'hiver dans un dédale de tuyaux qui ne marchent pas, vous voyez le problème, vous avez pour certains d'entre vous une résidence secondaire, au bout de deux mois, vous ouvrez votre robinet, regardez ce qui se passe. Imaginez sur 100 kms de réseau donc. Avant de faire marcher ces réseaux là, on oblige de faire des vidanges, il y a des fuites, il y a des infrastructures qu'il faut payer. On peut tirer sur le fil assez longtemps, et puis je pousse le bouchon un peu plus loin, sur les îles qui maintenant font de la désalinisation - ça me fait penser au Koweït - on en est à des schémas, si on se laisse embarquer en terme d'aménagement du territoire, il y a un prix à payer puisqu'on est dans l'eau là, mais on aurait pu prendre le schéma sur les ordures ménagères, sur les routes et là je reviens à la charge sur les discussions que l'on a eues tout à l'heure, un moment donné, l'aménagement, c'est l'histoire du verre qui se remplit, avec les fameuses pièces, il coule. Mais je voudrais que l'on soit tous persuadés qu'à un moment donné, il y a un prix à donner de cet excès et je pense que l'on tourne un peu autour du pot lors de ces discussions, et je reviens à chaque fois et là on a des illustrations qui ne sont pas théoriques, on les voit. »

Jean-Claude LEFEUVRE : « Je reviens sur ce problème, dans la mesure où je rappelle que quand on voit ce qui se passe au niveau du Mont Saint-Michel avec 3,3 millions visiteurs, l'une des choses qui avait été demandée par les maires il y a plus de 30 ans, c'est qu'il y est une répartition sur l'ensemble de la Baie et c'est comme ça que sont nées en 1972, les maisons de la Baie avec Monsieur Julienne. Lorsqu'on a envisagé de voir quelle unité de gestion il pouvait y avoir sur la Baie, il est évident que l'on vient de parler de bassin versant, je voudrais vous dire que la mise en valeur d'un certain nombre de milieux naturels fait qu'un certain nombre de communes peuvent s'en tirer. C'est le cas par exemple de Sougéal, qui vient d'être dotée de la première Réserve Naturelle Régionale de Bretagne pour protéger le marais communal. Le fait d'avoir ce marais communal à sa disposition, fait qu'il y a des quantités de personnes qui viennent dans cette commune qui ne seraient pas venues s'il n'y avait pas eu cette conjonction protection du milieu naturel et volonté d'un maire de le préserver ce milieu naturel. Quand on regarde ce qui se passe sur Trans-la-Forêt, on s'aperçoit que là aussi, il commence à y avoir un certain nombre de chose, je n'irais pas jusqu'à dire qu'il suffit d'aller jusqu'au Mont-Dol puisque vous êtes invités à aller jusqu'au Mont-Dol, je suis invité presque tous les 15 jours pour aller voir. Un certain nombre de communes commencent à bouger à l'intérieur des bassins versants mais que tout cela doit être coordonné, tout cela doit se faire en cohérence et tout ça doit se partager, se sont les termes que je voudrais vous souligner de plus en plus. »

Joël URPEANT : « Puisqu'on parle du Mont-Dol, je connais un peu le Mont-Dol, j'habite pas loin, on parlait des bassins versants, il y a un petit fleuve côtier qui s'appelle le Guyoult, si vous allez au Mont-Dol, pour ceux qui ne connaîtraient pas le Guyoult, allez jeter un petit coup d'œil pour voir l'aspect de ce cours d'eau actuellement, si un bassin versant a besoin d'être restauré, c'est bien celui là. »

Charles BOURDAIS : « Je trouve qu'il faut mettre beaucoup d'argent, on est d'accord, tu en as à revendre là, on ne pourrait pas en avoir un peu ? »

Patrick FRESNEL : « Juste une information pour vous Monsieur, l'Agence de l'eau et d'autres partenaires ont mis en place depuis quelques temps un contrat restauration entretien sur le Guyoult ».

Edouard BOUIN : « On arrive au temps que nous nous étions donnés pour la parole. Par contre c'est la dernière fois que je l'autorise et cette fois, on va passer le film ».

Marcel Le MOAL : « Simplement ce que je voulais dire, c'est qu'on a un patrimoine, mais le patrimoine nous appartient à nous les autochtones et ce patrimoine, c'est la pêche à pied, la pêche, mais aussi notre environnement, c'est notre patrimoine, les chemins de randonnée, c'est notre patrimoine, on l'utilise, d'autres ont d'autres choses où ils sont, mais si on vient sur notre territoire, il ne faut pas user et en abuser. »

Dominique BODIN : « Je voudrais savoir ce que l'on appelle autochtone et la baie du Mont-Saint-Michel est classée Patrimoine Mondial. C'était deux remarques ».

Edouard BOUIN : « Je vais conclure sur ce que vous dites Monsieur, Vous dites c'est notre patrimoine et moi je serais tenté de dire, c'est votre patrimoine mais qu'en faites-vous demain pour vos enfants et ceux qui vont être là demain ?»

Greg NEUVARTS : « J'aimerais rajouter une petite chose par rapport à ce que j'ai dit tout à l'heure. Si on est là, nous ici aujourd'hui, c'est aussi parce qu'à un moment donné, on avait une proposition autour du projet de la GIZC et ça rejoint un peu la dynamique qu'avait l'Association Interdépartementale dans les recherches qu'elle avait. Rejoindre un peu la dynamique des forums, c'était essayer d'aller chercher des paroles qui n'étaient pas toujours faciles à trouver parce que c'était des gens qui ne participaient pas à ce type de forum parce que, soit ils n'avaient pas envie, ils n'en avaient pas la possibilité, ou pour plein d'autres raisons. Donc l'idée était que nous, on essaie d'aller à la rencontre des gens, qui souvent ne prenaient pas la parole et c'est pour ça que souvent dans les choses que vous pourrez entendre, des choses peuvent être un peu décalées par rapport à ce qui est dit ici. Ce sont d'autres parcours, d'autres idées, l'ouverture vers d'autres thématiques, on appellerait ça « le vivre ensemble ». »

*Diffusion du travail vidéo du collectif Ecoumène, l'Age de la Tortue et Echos d'Images.*